

Cahier n°27

Bois d'industrie et bois énergie : concurrence ou complémentarité ?

SOMMAIRE

- Edito : "Développer les usages industriels et énergétiques", par Serge Defaye > 12
- Pâte à papier, panneaux et bois énergie en France : y a-t-il une vraie concurrence entre usages ? > 13
- Bois d'industrie, bois énergie : le point de vue de trois organisations professionnelles > 18
- Fiches de sociétés d'approvisionnement des industries de la trituration et des chaufferies :
 - RBM > 20
 - Valoris Environnement > 21
 - Forêts et Bois de l'Est > 22

Les "Cahiers du Bois Énergie", édités sous la responsabilité de Biomasse Normandie, sont publiés avec le soutien de l'Ademe (Direction des énergies renouvelables, des réseaux et des marchés énergétiques). Ce cahier a été préparé par Stéphane Cousin et Dominique Plumail (Biomasse Normandie) et Serge Defaye (Debat), avec le concours de l'Ademe (Centre d'Angers et délégation de Franche-Comté), de la Fédération nationale du bois, de la Fédération française des producteurs de pâtes de cellulose, de l'Union des industries des panneaux de process et des trois structures d'approvisionnement, que nous remercions pour leur contribution. Mise en page par la Rédaction du Bois International.

Édito

DÉVELOPPER LES USAGES INDUSTRIELS ET ÉNERGÉTIQUES

En France, l'exploitation/valorisation des "petits bois" forestiers et industriels connaît une situation paradoxale. Chacun admet que les prélèvements en forêt sont insuffisants et très éloignés de l'accroissement biologique annuel. Le chiffre moyen de 65% généralement avancé masque des contrastes prononcés d'un massif à l'autre. On dispose donc d'une ressource renouvelable sous-utilisée (et d'un potentiel d'activité et d'emploi) apte à satisfaire, théoriquement, tous les utilisateurs de bois, de même que les écologistes qui savent qu'une forêt sous-exploitée recycle mal le carbone sans pour autant être un gage de biodiversité.

Ce constat, ainsi que l'incertitude sur l'ajustement entre offre et demande, interpellent en permanence le monde de la forêt et du bois, mais chacun à sa façon :

- les propriétaires, les exploitants et les scieurs, qui regrettent, à juste titre, que le chauffage collectif soit très en retrait sur ce que pratiquent d'autres pays forestiers européens, sans contrarier la trituration ;
- les grands industriels qui contestent la filière énergétique, suspecte à leurs yeux de créer des tensions sur leur approvisionnement en matière première et donc sur les prix carreau usine, alors que les chaufferies, hors industrie, absorbent moins de 700.000 tonnes de bois par an !

L'ensemble des professionnels de la forêt et du bois s'accorde toutefois sur un point : l'appel d'offres concernant la production d'électricité à partir de bois, lancé par le Ministère de l'industrie et la Commission de régulation de l'énergie, sans concertation sérieuse, peut aboutir à une déstabilisation de l'approvisionnement des usines, mais aussi... des chaufferies collectives qui ont eu (ô combien !) tant de mal à être montées. La démarche bureaucratique en cause, dont l'administration française ne porte pas seule la responsabilité (la directive européenne sur le quota d'électricité renouvelable en constitue l'arrière fond), pourrait cependant avoir une retombée positive, en forçant au dialogue des protagonistes qui ne parlaient pas d'un "sujet qui fâche" (quand ils ne se regardaient pas franchement de travers) et en favorisant le recours aux plaquettes forestières pour les centrales de co-génération électricité/chaleur... et les chaufferies collectives.

A nos yeux, l'interprofession de la forêt et du bois est désormais face à un challenge. Elle doit concevoir et faire approuver par l'Etat un programme industriel et énergétique de valorisation du bois, qui soit en mesure :

- de couvrir les besoins des entreprises de la trituration ; c'est l'évidence et toute autre posture serait irresponsable ;
- d'accélérer la montée en puissance du chauffage collectif, en mobilisant des ressources ligneuses mal ou inexploitées.

L'interprofession doit, autrement dit, trouver les moyens "d'habiller Paul sans déshabiller Pierre".

A l'horizon des dix prochaines années, ce sont deux à trois millions de tonnes de bois supplémentaires chaque année (hors bois d'œuvre) qui pourraient sortir de la forêt. Mais cela suppose une approche concertée et progressive, des projets diversifiés et bien répartis sur le territoire, de nature à conforter tous les métiers de la filière forêt/bois. Ce programme industriel et énergétique, ambitieux, cohérent et consensuel, serait aussi la meilleure réponse des professionnels aux apprentis sorciers qui croient qu'on peut dégager sans dommage 150.000 tonnes de bois supplémentaires par ici, ou 200.000 tonnes là-bas... sur un simple claquement de doigts !

Serge Defaye